(Les qualités de l'Imam Ali (SA

L'islam s'est étendu grâce aux immenses efforts de ses partisans et s'est développé dans le monde entier, grâce à la lumière du Coran qui édifia les règles religieuses et politiques, dès le début.



L'Imam Ali, par sa présence constante auprès du Prophète de l'islam (Que le salut de Dieu soit sur lui), était un des piliers de la résistance islamique face aux complots des incroyants, principalement les infidèles coraichites, les hypocrites et les usurpateurs de la Velâyat (Pouvoir politique et spirituel des Imams).

L'Imam Ali avait des qualités qui le distinguaient de ses contemporains, la première de ces qualités est qu'il fut le premier homme à prêter foi au Prophète et à la révélation.

Il fut le seul à protéger le Prophète visé par toutes sortes de complots et menacé par des ennemis qui cherchaient à l'éliminer. L'Imam ALi était toujours auprès du Prophète lors des combats. La foi de l'Imam Ali au Prophète, à l'Islam, à la révélation et en Dieu était si pure qu'à la première réunion de propagation publique de l'islam, il annonça trois fois qu'il était prêt à défendre l'islam et à succéder au Prophète, jusqu'au jour de Ghadir, où sur l'ordre de Dieu, il fut présenté à toute la communauté, comme le successeur légitime du Prophète. Cet événement est présenté dans le Coran comme l'accomplissement du message de l'islam, avec l'Imamat.

Ali qui était un homme de Dieu, était aussi l'homme des combats, sa participation active et ses combats corps à corps, dans les guerres de Ohod, de Badr, d'Ahzâb et lors de la victoire de

Gheibar, ont aider au renforcement de l'islam.

L'Imam Ali est le premier Imam des Chiites, sa patience pendant les vingt cinq ans où il fut écarté du pouvoir et relégué chez lui, et son gouvernement qui fut une révolution dans l'Histoire de l'islam, concoururent au renforcement de l'islam. Les souffrances de l'Imam Ali après la disparition du Prophète, ont contribué au renforcement de l'islam dans le monde alors qu'il aurait peut-être été victorieux, si les usurpateurs du pouvoir l'avaient combattu dès le début. Mais cette victoire apparente n'aurait laissé de l'islam qu'un nom vide de sens.

L'Imam Ali est le symbole de la justice dans le gouvernement le plus juste de l'Histoire. Les savants chiites et sunnites et même les savants chrétiens, reconnaissent tous qu'Ali (Que le salut de Dieu soit sur lui), n'a jamais mangé un seul morceau de pain en sachant que quelqu'un avait faim, dans les territoires islamiques. Après l'assassinat du troisième calife et les supplications des gens pour qu'il accepte de prendre la direction du pouvoir, Ghanbar qui était un de ses partisans, vint d'adresser aux gens pour les avertir que si l'Imam Ali arrivait au pouvoir, il reprendrait tout ce qui a été volé au trésor public, même si cet argent avait été dépensé pour leurs épouses.

Ce sens de la justice de l'Imam Ali devint insupportable pour ceux qui avaient pris l'habitude de plonger dans le trésor public et qui cherchèrent à contrecarrer les efforts du pouvoir pour l'installation de la justice et de la liberté. Les conflits internes se multiplièrent, le groupe des Khavarej refusa de se plier aux conseils de l'imam et beaucoup d'entre eux, furent exterminés, cependant cette faction qui au début était fidèle à l'Imam, ne renonça pas à faire disparaître le premier successeur du Prophète et la deuxième personnalisation du Coran.

.Son martyre ouvrit la voie de l'Islam, une voie qui continue encore de nos jours

Quelques hadiths de l’Imam Al-Ali AS

Faites du bien (rendez service) avec chaque être pour gagner leur confiance. (Bihar 77-421)

Les bonnes actions ont 3 portes: la générosité, les paroles douces, la patience dans les

malheurs. Bihar 68/354

Le plus généreux des hommes est celui qui dépense sa richesse pour son honneur de Dieu; le plus avare celui qui se sacrifie pour être riche.

Celui qui est à la recherche permanente de défauts des autres, alors Dieu enlèvera l'amour des gens pour cette personne. (ghararul hakam page 683)

Ne négligez pas ces moments de bénédictions divines: la santé, la force, la disponibilité, la jeunesse, la joie (jours meilleurs); acquérez l' au-delà avec ces bonnes choses. (tafseer e safı vol 2 - 275)

Les grands projets pour ce monde font oublier l'au-delà. Akhlaq dr Quran vol 3 page 188

Protéger votre foi avec de l' aumone, votre richesse avec du zakat (impôt pour les nécéssiteux), les malheurs avec vos invocations (demande de voeux). Nahjul balagah hikmat 138

Quand vous avez le contrôle total sur votre ennemie; alors en guise de remerciement à ce succès, pardonnez-le en le libérant. (Nahjul Balagua hikmat 11)

Ne soyez pas esclave des autres, car Dieu vous a créé libre. Nahjul Balagha

Ne faites pas de votre ventre le cimetière animal, diminuez votre consommation de viande.(Bihar 41:148)

Un Musulman ne nuit jamais avec sa langue et ses mains. On l'a interdit de faire du mal à un autre Musulman. Nahjul Balagua Kutba 167

Abandonner les péchés est plus simple que se confesser devant Dieu. Usul Kafi 4:188

O Komeil; après avoir appris cet invocation à ton nom, récite le tous les jeudi soir; à défaut une fois par mois, par an ou une fois dans ta vie. Ceci te protègera contre le mal de tes ennemies, t'aidera lors des difficultés, tes moyens de subsistance augmenteront, et tes péchés seront effacés.

Le gaspillage diminue la richesse. Mizanul hikmat volume 5

Si son intention est mauvaise, alors la subsistance s'éloigne aussi. (Ghararul hakam Hadiss 6228)

La pudeur (honte) nous protège contre les péchés. (Gurarul Hakam Hadiss 1393)

Pour mon honneur, le fait que je sois ton adorateur me suffit; de même je suis fier que tu sois mon Maître. Al khesal bab 9

L'invocation de Dieu fait illuminer les coeurs. (Ghararul hakam)

Le Mehdi (Messi) éloignera les juges corrompus, chassera les rois injustes, nettoyera l'injuste, et mettra en avant la justice et la vérité. Bihar 51/120

الكَظْمُ ثَمَرَةُ الحِلْمِ

.La maîtrise de la colère est le fruit de la mansuétude

السَّخاءُ خُلُقُ الانبياءِ

.La générosité est le trait caractéristique des Prophètes

اَنْفَعُ العِلْمِ ما عُمِلَ بِهِ

.La plus utile des sciences, c’est celle qu’on applique

مَنْ أبْصَرَ عَيْبَ نَفْسِهِ لَمْ يَعِبْ أَحَداً

.Qui voit son défaut, ne critique jamais les défauts d’autrui

الاِسْتِغْـفارُ دَوَاءُ الذُّنوبِ

.La demande de pardon est le remède des péchés

السُّــكُوتُ عَلى الاَحْمَـقِ اَفْضَـلُ جَوابِهِ

.Le silence est la meilleure réponse au sot

الغَمُّ مَرَضُ النَّفْسِ

.L’angoisse est la maladie de l’âme

سَلْ عَنِ الجارِ قَبْلَ الدَّارِ

.(Informez-vous sur le voisin avant de vous informer sur la maison (que vous voulez habiter

ثَمَرَةُ العِلْمِ مَعْرِفَةُ اللَّهِ

.Le fruit de la Science est la connaissance d’Alla~h

اَفْضَلُ النَّاسِ مَنْ جاهَدَ هَواهُ

.Le meilleur des gens est celui qui combat sa passion

العَقْلُ خَليلُ المُؤْمِنِ وَالعِلْمُ وَزيرُهُ والصَّبْرُ اَمْيرُ جُنودِهِ وَالعَمَلُ قَيِّمُهُ

Le ’aql (l’intellect, le bon sens) est l’ami chéri du croyant, la science est son vizir, la longanimité .est l’émir de ses soldats, et la bonne action son tuteur

آفَةُ الحديثِ الكِذْبُ

.La vermine de la parole, c’est le mensonge

آفَةُ اليقينِ الشَّكُّ

.La vermine de la certitude, c’est le doute

آفَةُ النِّعَمِ الكُفْرانُ

.La vermine des bienfaits, c’est l’ingratitude

آفَةُ الدِّينِ سُوءُ الظَّنِّ

.La vermine de la religion, c’est la mauvaise foi

المُنافِقُ لِسانَهُ يُسِرُّ وَ قَلْبُهُ يُضِرَّ

.La langue de l’hypocrite fait plaisir et son cœur fait mal

اَفْضَلُ المَعْرِفَة مَعْرِفَةُ الاِنْسانِ نَفْسَهُ

.La meilleure des connaissances, c’est la connaissance de soi

زَكاةُ العِلْمِ نَشْرُهُ

.La zaka~t de la science, c’est sa diffusion

زَكاةُ الجَمالِ العَفافُ

.La Zaka~t de la beauté, c’est la chasteté

تَعَلَّموا القُرْآنَ فَاِنَّهُ رَبيعُ القُلُوبِ وَاْسْتَشْفوا بِهِ فَاِنَّهُ شِفاءَ الصُّدُورِ

Apprenez le Coran, car il est le printemps des cœurs, et soignez-vous par sa lumière, car il est la guérison des poitrines.

*Imam Ali (as): «Il n'est pas possible d'acquérir le savoir dans l'aisance et la relaxation.»

*Imam Ali (as): «La pire des trahisons est la divulgation d'une confidence

*Imam Ali (as): «Réprimander un fautif en présence des gens c'est l'humilier.»

*Imam Ali (as): «Parfumez vous avec la repentance pour que la puanteur de vos pêchés ne

«.vous disgracie

:Testament Imam Ali as

Allah, Allah, craignez Dieu, luttez dans sa voie avec votre vie, richesse et parole; gardez l'amitié entre vous, entraidez vous. Attention, ne vous tournez pas le dos, ne rompez pas les liens du sang, conseillez au bien et à interdire le mal, dans le cas contraire, les injustes vous exploiteront et personne n'écoutera vos doléances. Nahjul Balagua.

Par Dieu, souciez vous du Saint Coran, pour le mettre en pratique, ne soyez pas dépassé.

Par Dieu, souciez vous de la prière obligatoire, car elle est le pillier de la religion.

Souciez vous de la Mosquée, ne l'abandonnez jamais toute votre vie, si vous ferez le contraire, alors vous serez ignoré et en perdition. N.Balagua

Reconciliez les gens, j'ai entendu du Saint Prophète que reconcilier 2 personnes est meilleur que les prières facultatives et jeûn d'1 année. Nahjul Balagua

Soyez toujours véridique, accomplissez les bonnes actions en provision pour l'au-delà, affrontez les injustes,aidez les opprimés, ayez la crainte de Dieu, programmez vos tâches. N. Balagua

Adoptez la crainte divine, n'allez pas vers ce monde, même s'il vient vers vous, ne pleurez pas des choses qui ont échapées de vos mains. Nahjul Balagua

Les plaintes de l'Imam 'Ali (a. s) à cause de l'altération de la sunnah prophétique

Les Imams d'Ahlul-Bayt n'avaient pas toujours la possibilité de montrer aux gens ce qu'ils avaient comme prescriptions islamiques héritées du Messager d'Allah (SAW), contrairement à l'Ecole des califes (qui en avait tous les moyens).

Abû 'Abdillah As-C,âdiq dit, par exemple, que son père donna un avis religieux (une fatwa) au sujet de la chasse par le biais des rapaces, en conformité avec les lois en vigueur dans l'Ecole des califes, parce qu'à cette époque la dissimulation (la taqiyyah) était de mise (vu la terreur des dirigeants).

Or, maintenant, plus de peur. Qu'on sache alors que le gibier capturé par un rapace n'est licite que si on l'a immolé après l'avoir pris vivant. Dans le Livre de 'Ali (a. s.), Allah - gloire à Lui - dit: «Les proies saisies pour vous par les animaux - chiens - que vous avez dressés».(476) (V. 4/V)

L'Imam As-C,âdiq (a. s.) voulait dire que vers la fin de l'époque Umayyade et au début de l'ère abbasside, Ahlul-Bayt n'avaient pas peur de la persécution dont ils étaient les victimes auparavant. Ils pouvaient donc librement parler des livres de l'Imam 'Ali (a. s.) et des jugements religieux qu'ils contenaient. Avant, Ahlul-Bayt ne pouvaient donner d'avis religieux qu'en conformité avec les choix de l'Ecole des califes, sauf peut-être, à l'époque où l'Imam 'Ali .(a. s.) était calife

Selon plusieurs sources (Al-Kâfî, Al-Ihtijâj, Al-Wasâ'il et Mustadrak al-Wasâ'il) l'Imam 'Ali (a. s.) et sa shi'ah (groupe) parmi les Compagnons (r. d.) n'hésitaient pas à clarifier la loi et à donner les versions authentiques de l'exégèse prophétique et de la sunnah comme le rapporta Salîm b. Qays al-Hilâlî dans ce récit: J'ai dit au Prince des croyants (a. s):

- J'ai entendu Salmân, Al-Miqdâd et Abû Dhar, dire des choses en exégèse et en Sunnah différents des récits communs, puis j'ai entendu de toi ce qui soutient les dires de ces compagnons. Les gens mentent-ils exprès sur le compte du Prophète (SAW). Expliquent-ils le Coran selon leur opinion personnelle? Sont-ils dans le faux?

L'Imam 'Ali (a. s) vint alors vers moi et dit:

1)- Tu as demandé, comprends alors la réponse: entre les mains des gens il y a certes actuellement du vrai et du faux, ce qui est juste et ce qui n'est qu'imposture ce qui abrogeant et ce qui est abrogé, du général et du particulier, des jugements confirmés et d'autres équivoques, .des choses bien assimilées et d'autres seulement conjecturées

A l'époque même du Messager d'Allah (SAW), on avait menti sur son compte jusqu'à ce qu'il décidât de sermonner ainsi: «ô les gens! Beaucoup de mensonge s'est propagé à mon détriment! Mais sachez que quiconque ment exprès sur mon compte, l'enfer sera son lot». Après sa mort on a menti également à son détriment. Sachez donc que les narrateurs de hadîths sont de quatre catégories pas plus: 1)- Il y a l'homme hypocrite qui montre de la foi, manifeste l'Islam mais ne soucie guère de mentir exprès au détriment du Prophète (SAW).

Si les gens avaient su qu'il était hypocrite, ils n'auraient rien accepté de lui mais ils se sont dit: «celui-là avait tenu compagnie au Prophète (SAW), l'avait vu et entendu», alors ils se sont renseignés auprès de lui sans avoir connu son état réel. Toutefois, Allah avait informé sur les hypocrites et les avait décrits dans le Coran: «Lorsque tu les vois, leurs personnes te plaisent; s'ils parlent, tu écoutes ce qu'ils disent ...» (V. 4/LXIII). Ces hypocrites ont survécu au Prophète (SAW) et se sont rapprochés des imams de l'égarement, qui dirigent les gens par le mensonge et l'infamie vers l'enfer.

Ces imams leur ont confié des postes de responsabilités; ils en ont fait des gouverneurs qui décident du sort des gens, ce qui leur permet d'assouvir leurs désirs en ce monde. Ainsi les gens sont avec les rois et la fortune sauf ceux qu'Allah à protégés. Voilà le portrait de l'une des quatre catégories d'hommes.

2)- L'autre, un homme qui a réellement entendu le Messager d'Allah (SAW) mais qui a mal appris ce qu'il disait et s'en est abusé. Il n'est point menteur.

Il croit disposer d'une vérité. Il la proclame en disant: «J'ai entendu le Messager d'Allah parler ainsi». Si les Musulmans avaient su qu'il se trompait, ils n'auraient pas accepté ses dires et si lui l'avait su il se serait lui-même démenti.

3)- Le troisième est un homme qui a entendu le Prophète (SAW) ordonner une chose, qu'il a

interdite par la suite sans que celui-ci ne s'en rende compte; ou bien qu'il l'a entendu défendre quelque chose, puis la permettre, sans qu'il en fût au courant. Il connaît ce qui est abrogé et ignore l'abrogeant. S'il était au courant des décisions abrogeantes il aurait fait amende honorable, et si les Musulmans savaient, eux aussi son erreur, ils n'auraient pas ajouté foi à ses dires.

4)- L'autre, le quatrième, un homme qui ne dit pas de mensonge sur Allah ni sur Son Messager, détestant le mensonge par crainte d'Allah et par respect pour Son Messager. Il garde en mémoire intact ce qu'il a entendu. Il le répète comme il l'avait entendu sans rien y ajouter ou en retrancher quoi que ce soit. Il connaît les textes abrogeants et les applique et est au courant de .ce qui a été abrogé et s'en éloigne

Car l'ordre prophétique est comme le texte coranique, comportant l'abrogeant et l'abrogé, ce qui a un caractère général et ce qui a un caractère particulier, ce qui est précis et confirmé et ce qui est ambigu. Mais Allah dit: «Prenez ce que le Messager vous donne et abstenez-vous de ce qu'il vous interdit» (V. 7/LIX)

Certains l'ont entendu, sans comprendre ce que Allah et Son Messager voulaient dire exactement. Il n'est pas dit que tous les Compagnons du Prophète le questionnaient constamment et lui demandaient des éclaircissements. Il leur arrivait même d'aimer le fait de voir un bédouin ou un autre interlocuteur lui poser à l'improviste des questions dont ils écoutaient les réponses.

Quant à moi, j'avais deux entrées chez le Prophète (SAW) l'une pendant la journée l'autre pendant la nuit. J'allais avec lui où il allait. Les Compagnons du Messager savent qu'il n'a donné ce droit à personne d'autre que moi. Souvent il venait me voir chez moi. Quand il m'arrivait d'aller le voir chez lui, il renvoya dans leurs chambres ses épouses et se consacra à .moi. Mais quand il me rendait visite, ni Fâtimah ni mes fils ne devaient s'en aller

Il me répondait lorsque je le questionnais et quand je me taisais par manque de questions, c'était lui qui m'en trouvait de telle sorte qu'il m'a appris tout verset coranique révélé, me l'a dicté en m'expliquant sa signification et son interprétation, ce qui est abrogeant et ce qui est

abrogé, ce qui est précis et ce qui est équivoque, ce qui relève du général et ce qui est particulier. Il a aussi invoqué Allah pour qu'IL me dotât l'intelligence de comprendre et de .mémoriser

Je n'ai alors depuis son invocation, oublié ni verset coranique ni science prophétique. Il n'a pas omis de m'apprendre ce qui lui fut révélé de licite ou d'illicite, d'ordre ou de prohibition, de la sagesse de l'Ecriture antérieure. Je n'ai rien oublié de ce qu'il m'avait appris. C'est qu'il avait posé la main sur ma poitrine en invoquant Allah de remplir mon cur de science de compréhension, de sagesse et de lumière. Par la suite je lui ai dit: «ô Prophète d'Allah! Depuis que tu as invoqué Allah pour moi, je n'ai rien oublié et rien ne m'a échappé de ce que je n'avais pas noté; crains-tu que l'oubli m'atteigne par après, lui ai-je demandé.

- Non, répondit-il, je n'ai pas peur que tu oublies ou que tu ignores».(477)

De ce récit, on comprend que l'Imam 'Ali et les Imams après lui, en particulier Al-Bâqir et As-C,âdiq, avaient dans le domaine de l'exégèse et de la sunnah des choses qui ne correspondaient pas aux connaissances répandues dans l'Ecole des califes. Cela était dû au fait que beaucoup d'altération atteignit la science religieuse islamique depuis que les trois califes (guidés) empêchèrent la diffusion du hadîth prophétique et permirent aux conteurs (comme Tamîm Ad-Dârî le chrétien et Ka'b al-Ahbâr le juif(478)) de répandre les récits judéo- .chrétiens parmi certains Compagnons

En revanche, l'Imam 'Ali, sa Shi'ah- comme Salmân, Abû Dhar, 'Ammâr et Al-Miqdâd uvraient pour diffuser les hadîths du Messager d'Allah (SAW). D'où les divergences qui se sont manifestées entre les deux Ecoles, la persécution qui s'en est suivie avec son lot de meurtres et de bannissement et la propagation de l'Ijtihâd qui altéra la sunnah, consolida la politique des dirigeants, en rendit difficile voire impossible la tâche de l'Imam 'Ali qui, malgré le pouvoir qu'il avait, ne réussit pas à ramener la Communauté islamique à la Sunnah du Messager.

Le hadîth suivant, accordé par l'Imam 'Ali (a. s.) aux plus intimes de ses compagnons, le montre clairement:

«La Fitnah a surgi quand les passions des gens furent suivies et des lois furent inventées en opposition avec le jugement d'Allah, car les uns et les autres cherchaient à avoir des alliés. Si le vrai s'identifie comme tel et se sépare du faux, il n'y aura pas de divergence et le faux n'échappera pas à l'intelligent. Mais on prend un faisceau du vrai et un autre du faux et on en .fait un

Ainsi le vrai et le faux se trouvent cachés. Là Satan s'empare de ses alliés mais sont sauvés ce qui "auront déjà reçu la belle récompense d'Allah". J'ai entendu le Messager d'Allah (SAW) dire: «Comment serez-vous quand une Fitnah se sera emparée de vous? Le petit enfant y grandira .et l'adulte y vieillira

Les gens iront selon ses lois, la considéreront comme une Sunnah à tel point que si on y change quoi que ce soit, on dira: tu as altéré la sunnah et tu as fait quelque chose d'abominable! Ensuite l'épreuve sera plus difficile à tel point que les enfants iront en captivité. La Fitnah ravagera les gens comme fait le feu des morceaux de bois et le moulin des grains. Les gens alors apprendront le Fiqh (la science religieuse) pour quelqu'un d'autre qu'Allah, chercheront le savoir et non la pratique, la vie d'ici-bas par les actes religieux qu'ils accompliront».

Ensuite l'Imam 'Ali envisagea l'assistance (sa famille, sa Shi'ah et ses proches) et leur dit:

«Les gouverneurs avant moi avaient accompli des actes en opposition flagrante avec le Messager d'Allah (SAW), rompant ainsi son pacte et altérant sa sunnah. Si je venais à obliger les gens à laisser leurs habitudes, à ramener la sunnah à sa place comme elle avait été à l'époque du Messager d'Allah (SAW), je verrais donc mes soldats se séparer de moi et me verrais seul ou avec peu de ma Shi'ah qui reconnaissaient mon mérite et mon droit à l'Imamat .(de par le Livre d'Allah - gloire à Lui - et la Sunnah de Son Messager (SAW

Voyez-vous, que se passerait-il si j'ordonnais qu'on remît la station d'Ibrâhim(479) à la place fixée par le Messager d'Allah (SAW), si je rendais Fadak aux héritiers de Fâtimah (a. s)(480); si je rendais à la mesure du Messager sa valeur,(481) si je concédais les terres accordées par le

Messager d'Allah à certaines personnes éconduites après lui et rendais à ses héritiers la maison de Ja'far annexée à la Mosquée,(482) si je cassais des jugements tranchés injustement,(483) si je séparais des femmes de certains hommes les ayant épousées illégalement pour les rendre à leurs véritables époux,(484) si j'appliquais aux enfants de Banî Taghlib la loi de la captivité,(485) si j'annulais le jugement par lequel la terre de Khaybar fut partagée, si j'effacais les recueils des dons obligés,(486) si je donnais comme le Messager d'Allah (SAW) faisait, c'est-à-dire également pour que cela ne soit pas dévolu aux riches, si j'annulais l'arpentage(487) et rendais égaux les mariages (arabes et non arabes),(488) si je mettais en application la loi du Khums telle qu'Allah - gloire à Lui - l'a descendue, et prescrite,(489) si je rendais la Mosquée du Messager d'Allah (SAW) comme elle était,(490)

fermais les portes qui donnent sur elle, et ouvrais celles qui furent fermées, si j'interdisais (en matière d'ablutions) qu'on essuie les pantoufles, si je sanctionnais la boisson du nabîdh,(491) rendais licites les deux Jouissances, obligeais les gens à dire cinq takbîrât sur leur mort (au lieu de quatre) et à dire la basmalah à haute voix,(492) si je sortais de la Mosquée du Prophète ceux qu'on y a entrés et y entrais ceux qu'on en a sortis, si j'assignais les gens à l'application du Coran et à divorcer selon les termes de la sunnah,(493) si je collectais les Zakât d'après ses espèces et ses limites,(494) si je rendais les ablutions, le lavage et la prière à leurs conditions premières et à leurs places,(495) si je rétablissais les habitants de Najrân dans leurs lieux,(496) si je ramenais les captives de la Perse et des autres nations aux lois du Livre d'Allah et de la sunnah de Son Prophète (SAW), ils se disperseraient alors loin de moi.

Par Allah, j'avais ordonné aux gens de ne se réunir (pour la prière) dans le mois de Ramadan que pour l'accomplissement d'une prière obligatoire, et les a informés qu'autrement leur réunion serait une Bid'ah (une innovation), alors l'un de des soldats et combattants s'écria: «ô les Musulmans, la sunnah de 'Umar vient d'être changée, il (l'Imam 'Ali (a. s.) nous interdit de faire la prière facultative dans le mois de Ramadan!» Oui, j'avais peur d'un soulèvement perpétré quelque part dans mon armée(497) ce que j'ai enduré de cette communauté dans sa division et son obéissance à des imams ...».(498)

Dans cette plainte de l'Imam 'Ali (a. s.) il déclara qu'il n'a par réussi à ramener la Communauté islamique à la sunnah de son Prophète, que cela l'a fait beaucoup souffrir à tel point qu'il souhaitait souvent la mort en disant: «Qu'est-ce qui empêche le plus misérable parmi vous de

venir me tuer? ô Seigneur! Ils me répugnent et je leur déplais; soulage-les donc de moi et soulage-moi d'eux!».(499)

Il disait aussi: «Quand est-ce que son misérable (de la Communauté) viendra-t-il?». Il le disait parce que le Messager d'Allah (SAW) lui avait demandé un jour:

«ô 'Ali! Sais-tu qui est le plus misérable des Anciens et des derniers humains à venir?

- Non.

- Allah et Son Messager savent mieux, répondit-il. Eh bien ce sera celui qui ensanglantera celle-ci de celle-ci (sa barbe de sa tête)».(500)

Quand Ibn Muljam eut soulagé l'Imam 'Ali (a. s.) et que Mu'âwiyah se fut emparé du pouvoir, il rendit au sein de la Communauté toutes les coutumes des califes que l'Imam 'Ali avait combattues et y ajouta celles du tribalisme jâhilîy. La situation s'aggrava encore plus quand il eut désigné un ensemble de compagnons et de Tâbi'îne pour la narration des hadîths conformes à sa politique, à partir du Messager d'Allah (SAW). Deux motivations étaient derrière cette politique: consolider le caractère héréditaire du pouvoir politique en faveur de sa descendance et l'animosité qu'il avait à l'égard de Banî Hâshim.

Le prouve ce récit rapporté dans Al-Muwaffaqiyat d'Az-Zubayr b. Bakkâr, par Al-Mutarraf b. al-Mughirah b. Shu'bah: «Je suis entré un jour avec mon père chez Mu'âwiyah car mon père lui rendait souvent visite pour discuter avec lui. Au retour chez moi, mon père citait toujours Mu'âwiyah et admirait son intelligence et son action. Mais un soir, quand il est rentré, il était pensif et s'abstenait de dîner. Croyant qu'il s'inquiétait pour quelque affaire qui nous concernait, je l'ai attendu une heure puis, je lui ai demandé:

- Pourquoi es-tu si pensif cette nuit?

- Ecoute mon fils! Je reviens de chez le plus impie perfide des gens.

- Quoi donc?, lui demandai-je.

- Une fois seul- avec lui, je lui ai dit: «ô prince des croyants! Tu as avancé dans l'âge; si tu manifestes de l'équité! Si tu étends du bien! Parce que je vois que tu vieillis! Si tu te penches sur la question de tes frères Banî Hâshim pour rétablir les liens de la parenté que vous avez ensemble! Car, par Allah, ils n'ont rien aujourd'hui de ce que tu peux craindre. Si tu le fais, tu en seras rétribué et ton nom sera gardé dans la mémoire du temps!». «Loin de cela! Loin de cela, répliqua Mu'âwiyah, quel souvenir restera-t-il de moi! Le fils de Taym (le 1e calife) s'était emparé du Royaume, il avait fait preuve de justice et avait fait ce qu'il avait fait. Quand il est mort, son souvenir est mort avec lui sauf peut-être qu'on dise: Abû Bakr.

Ensuite le fils de 'Adîy (le deuxième calife) s'est emparé du Royaume, a fourni des efforts après avoir retroussé les manches, pendant dix ans. Quand il est mort son souvenir est mort aussi avec lui sauf peut-être qu'on dise: 'Umar. En revanche le nom d'Ibn Abî Kabshah (Muhammad (SAW)) est crié cinq fois par jour (Ashadu Anna Muhammadan-Rasûlullah) quelle action me resterait-elle à faire? Quel souvenir sera-t-il gardé à côté de celui-là? Non, par Allah, ce qu'il faut c'est l'enterrement, l'enterrement!».(501)

C'est pour cela que beaucoup de hadîths furent inventés et beaucoup de calomnies propagées. Pire encore était la vision qu'avaient les Musulmans du statut du califat considéré comme la pierre de touche du principe de l'obéissance aux dirigeants, instituée dans ce verset:

«ô vous qui croyez! Obéissez à Allah, obéissez au Messager et à ceux d'entre vous, qui détiennent l'autorité». (V. 59/IV)

Les gens furent épris des califes à tel point que toute violation par ces derniers des prescriptions coraniques et prophétiques était qualifiée d'Ijtihâd. A leurs yeux, le statut du califat était tellement grandiose que le pouvoir détenu par le calife équivalait non plus à la succession du Prophète mais au califat d'Allah sur terre.

Ainsi, par exemple, Marwân b. Mohamed qui était gouverneur d'Arménie, écrivit un message de félicitations à Al-Walîd b. Yâzid b. 'Abdil Malik le pervers qui venait d'accéder au califat. Il le félicita pour son nouveau statut de "calife d'Allah sur Ses serviteurs". Pervers? C'était son frère Sulayman qui dit après avoir cherché à le tuer: «J'atteste qu'il était grand buveur de vin, dissolu, pervers et p...», c'était lui qui voulait une fois boire du vin sur la Ka'bah. Par après quand, dans la cour du calife abbasside Al- Mahdî, on eut dit qu'Al-Walîd était un hérétique, Al-Mahdî

répliqua: «Le califat d'Allah (sur terre) est trop grand pour qu'IL l'accorde à un hérétique!».(502)

Dans ses Sunan, Abû Dâûd rapporte ceci à partir de Sulaymân al-A'mash: «J'ai assisté à la prière du vendredi avec Al-Hajjâj (le gouverneur du calife Umayyade 'Abdel Malik b. Marwân). Dans son sermon, il dit: «E'écoutez donc et obéissez au calife d'Allah Son élu 'Abdul Malik b. Marwân».(503)

Le même Hajjâj écrivit à 'Abdul Malik une lettre flatteuse dans laquelle il prétendit que les cieux et la terre ne tenaient que par le califat, que le calife était auprès d'Allah plus important que les anges les plus proches, que les prophètes et les messagers parce qu'Allah avait créé Adam par Ses Mains, lui avait fait prosterner ses anges et l'avait fait habiter Son Paradis. Ensuite IL l'a descendu sur terre, a fait de lui Son calife; et des anges, IL a choisi des messagers envoyés à lui». A la lecture de sa lettre, 'Abdul Malik la trouva admirable et souhaita pouvoir l'utiliser comme argument à l'encontre des Kharijites ...».(504)

Une fois seulement, Al-Hajjâj abaissa le rang du calife au niveau de celui d'un prophète. Abû Dâûd (Sunan) et Ibn 'Abdil-Rabbih (Al-'Iqd al-Farîd) rapportent son propos: «Il en est de 'Uthmân comme de Jésus auprès d'Allah. Allah dit: «ô Jésus! Je vais, en vérité, te rappeler à Moi, t'élever vers Moi, te délivrer des incrédules. Je vais placer ceux qui t'ont suivi au-dessus des incrédules jusqu'au Jour de la Résurrection...». (V. 55/III)

D'après Al-'Iqd al-Farîd, l'orateur récitait le verset et quand il arriva à «ceux qui t'ont suivi» il montra du doigt du côté des Syriens comme pour dire qu'Allah les a élevés au-dessus des incrédules c'est à dire les Irakiens.

A son tour Al-Walîd b. Abdil Malik ordonna à Khâlid b. 'Abdillah al-Qasrî de creuser un puits à Makkah. Quand il l'avait fait le puits s'est avéré d'eau douce et bonne à boire. Les gens appréciaient - Khâlid dit alors dans son sermon sur la chaire de Makkah: «ô les gens! Sachez qu'Ibrâhîm, l'Ami d'Allah Lui avait demandé de l'eau et Allah lui donna un puits d'eau salée et amère. Mais quand le calife lui eut demandé de l'eau, IL lui donna un puits d'eau douce». L'orateur se moquait donc de Zam-Zam. Il faisait aussi transporter l'eau du puits "califal" dans un bassin en cuir tout près du puits Zam-Zam pour qu'on en remarquât la différence». Le narrateur ajouta néanmoins ceci: «ensuite l'eau de ce puits, s'est perdue dans la terre et il fut effacé de telle sorte qu'on ne sait plus aujourd'hui où il était».(505)

Ainsi, la clique califale s'est abaissée à ce niveau dégradé dans sa direction de la Communauté. Ceci était l'aboutissement de la politique qui s'était installée dans la Ummah relativement à la mystification du statut califal, en particulier celui d'Abû Bakr et de 'Umar (r. d.). L'éducation dans ce sens de la pensée au sein de la Communauté était telle que vers la fin du califat de 'Umar, l'ensemble des Musulmans et en particulier les Compagnons du Prophète (SAW) acceptèrent de joindre à la Sîrah du Messager celle des deux premiers califes pour en faire une constitution ou un modèle dans la société islamique. Ainsi, 'Uthmân ne pouvait accéder au califat qu'à la condition d'agir selon la sunnah du Prophète et la sîrah des deux premiers califes.

Or, on a vu qu'ils faisaient intervenir leur opinion personnelle dans la législation Shar'î: ils avaient supprimé la part d'Ahlul-Bayt et de Banî Hâshim dans les recettes du Khums malgré l'existence des textes confirmatifs. Abû Bakr avait annulé l'application de la loi du talion et la sanction de la lapidation au profit de Khâlid b. al-Walîd en opposition aux textes Shar'î et en conformité avec son opinion personnelle. 'Umar avait prohibé arbitrairement le pèlerinage de jouissance et le mariage de jouissance et avait créé le système de classe par la distribution inéquitable des deniers du trésor public.

Bref, ils avaient, pour servir des intérêts particuliers ou l'intérêt général, altéré beaucoup de jugements islamiques. En ceci, 'Uthmân leur a emboîté le pas. Quand vint le tour de l'Imam 'Ali, il s'est plaint de cette altération des lois islamiques mais n'a pas pu (radicalement réformer le système) de façon à le ramener à son état initial de l'époque prophétique. Quand le calife Mu'âwiyah eut pris le pouvoir, il accentua encore plus l'altération de la Shari'ah.

De plus en plus, les Musulmans avec cette mystification des califes et à cause du travestissement des lois islamiques, ne pouvaient rien faire pour ramener la shari'ah à leur société. Face à cette situation que devaient faire les Imams d'Ahlul-Bayt? Comment ont-ils pu ramener de nouveau les jugements islamiques à la société? C'est ce que nous allons voir dans .le champ de recherche suivant